



Repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un service accessible à tout individu : jeunes et moins jeunes, autonomes ou non. La livraison est un service proposé par le Centre communal d'action sociale.



Ainsi, **si vous ne pouvez pas vous mouvoir facilement de façon momentanée (accident, intervention chirurgicale...), vous y avez droit.** Ainsi, il n'est pas restreint aux personnes de plus de 65 ans.

Le tarif est fonction de vos revenus.

Liens utiles

[Centre communal d'action sociale](#)

[Plus d'information sur la démarche de la Ville en matière de restauration collective](#)

Contact

Centre communal d'action social (CCAS)

01 39 44 71 18